

sauvages s'élèvent. Le maire Vitet cède à ces clameurs. Usant de son droit, il se présente à la poterne, et pénètre dans la citadelle. Mais la foule, par une poussée soudaine, s'élance à sa suite, maltraite les soldats du poste, insulte le vieux gouverneur et sa fille, et se rue sur les malheureux détenus. Percés de mille coups, broyés sous le talon des assassins, de Forget, Achard et deux autres officiers sont finalement décapités. Echappant aux premières atteintes, de Menou et Gavot s'enfuient dans une chambre écartée. Là, le premier se glisse entre deux matelas ; le second, plus agile, saute par la fenêtre, « et tombe dans une arrière-cour qui, depuis nombre d'années, était réservée à un pauvre fou, prisonnier dans le château. Ce fou, raisonnable à propos, le fait cacher dans un égout ; puis, ayant remplacé la pierre, qui en fermait l'ouverture, il continue ses folies ordinaires. La foule regarda et passa » (1).

Ces hommes, avides de carnage, quittent alors la forteresse, poussant devant eux les magistrats municipaux et les trois officiers survivants, emportant les têtes enfilées sur de longues piques, traînant par le long escalier les cadavres, qui laissent des lambeaux de chair à chacune des 120 marches, et sont enfin abandonnés (2) à d'affreuses mégères dans la rue de Bourgneuf.

Trois heures après, quelques pillards, attardés dans la citadelle, se disposaient à fouiller la chambre et le lit. Découvert, de Menou veut se défendre. On le renverse, on l'enferme de nouveau entre les matelas ; on lui tire la tête

---

(1) BARON RAVERAT ; *Lyon sous la Révolution*, page 56 et suivantes. Le massacre des officiers de Royal-Pologne. Voir *Journal des Débats* n° 354 du 14 septembre 1792, page 269.

(2) Les actes de sépulture sont inscrits sur les registres des paroisses Saint-Paul, Saint-Louis et Saint-Pierre (RAVERAT, p. 75).